

# SENTIER DES LACS- GERALDINE

Sentier difficile agrémenté  
de chutes spectaculaires  
et d'un vaste panorama.

 Sentier entretenu, fréquence  
d'entretien peu élevée

 6,2 km aller seulement

 De 1 à 2 jours

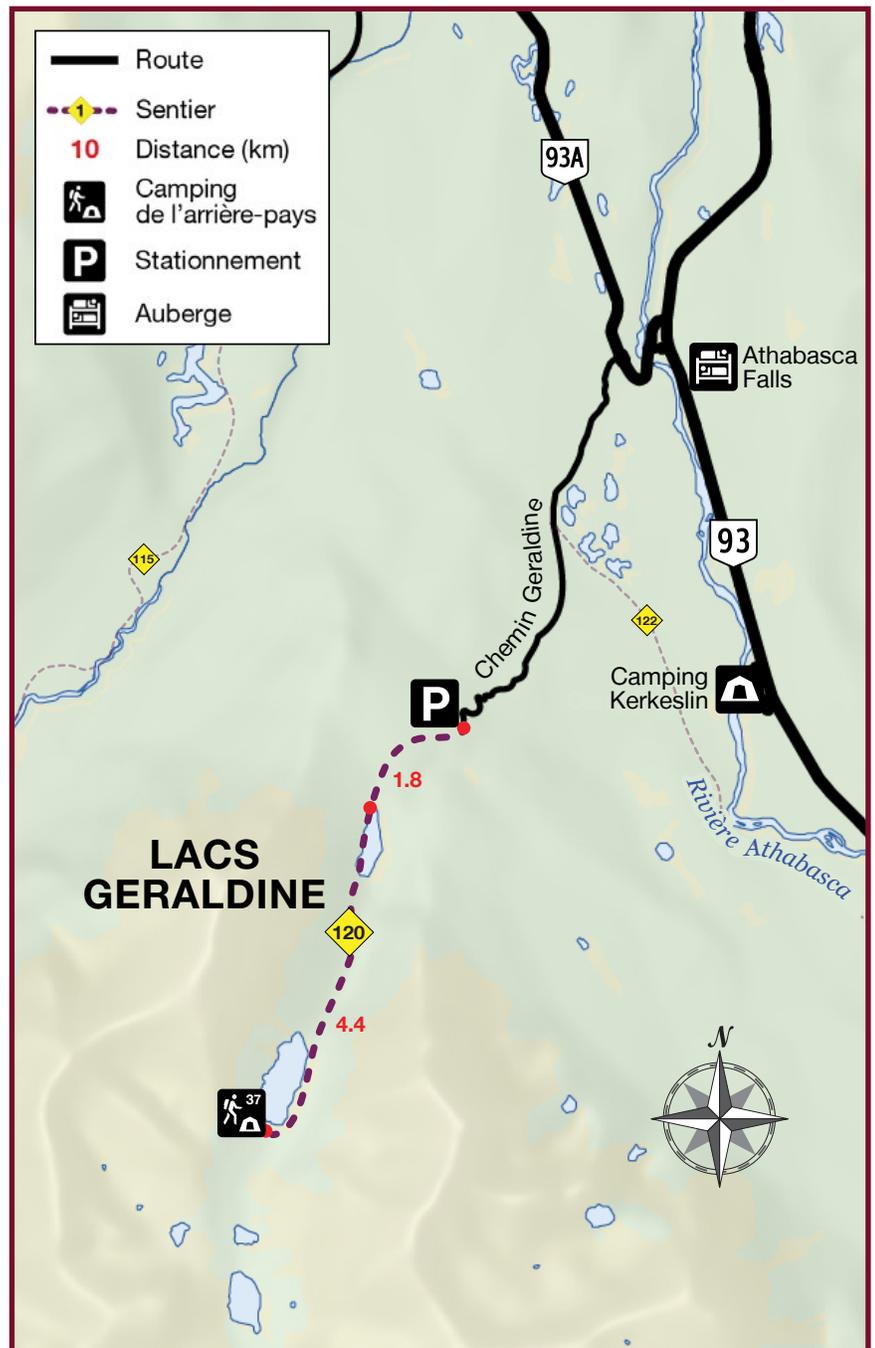
 Chiens autorisés

 Vélos interdits

 Chevaux interdits

## Ce sentier vous convient-il?

La distance à parcourir est courte, mais le gain d'altitude, le vaste champ de rochers à traverser et l'ascension d'un mur de rimaye abrupt en font une randonnée exigeante. Vos efforts seront récompensés par les jolies cascades qui jalonnent le sentier et les vues panoramiques.



## Détails

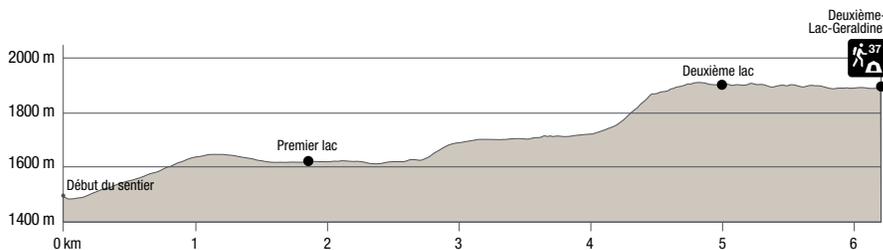
Il s'agit d'une grande randonnée exigeante, mais gratifiante. La randonnée facile en forêt jusqu'au premier lac Geraldine est de 1,8 km. Après une montée abrupte au bout du premier lac, le sentier traverse un grand champ de rochers balisé au moyen de cairns. Au km 4,2 se trouvent une magnifique chute et un mur de rimaye. Du sommet du mur de rimaye, le sentier se poursuit jusqu'à une crête rocheuse et traverse plusieurs autres champs de rochers le long du deuxième lac. Le camping est situé à l'extrémité du deuxième lac, de l'autre côté d'un petit ruisseau.

Les randonneurs en forme et expérimentés voudront peut-être explorer le haut de la vallée et les lacs au-delà du camping. Il n'y a pas de sentiers officiels balisés au-delà du camping. Vous devez bien maîtriser les techniques d'orientation pour poursuivre votre route.



- Les rochers peuvent être très glissants par temps humide.
- Il peut être difficile de se frayer un chemin dans le champ de rochers avec un gros sac sur le dos.
- Le sentier qui longe le premier lac peut être très détrempé en début de saison.
- La durée maximale du séjour dans ce camping est de deux nuits.
- Le terrain de camping peut être inondé par la fonte des neiges en début de saison.

## Profil topographique



## Renseignements sur les campings

Camping	Altitude (m)	Description	Nbre d'empl.	Type de toilettes	Rangement des provisions	UTM
<b>34</b> <b>Deuxième-Lac-Geraldine</b> 	1 890 m	Camping situé près d'un petit ruisseau, sur la rive du deuxième lac Geraldine. Vue spectaculaire sur le fond de la vallée. C'est un endroit idéal pour passer une ou deux nuits.	4	À baril	Casiers à provisions	11U 435994-5826817



## ÊTES-VOUS PRÉPARÉ?

### Vous êtes responsable de votre sécurité.

Consultez le [Guide de planification d'excursions en arrière-pays du parc national Jasper](#) :

- descriptions des types de sentiers et des installations de camping;
- listes du matériel à apporter;
- pratiques de camping responsables;
- renseignements sur la sécurité.

Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques ainsi que l'état des sentiers et des routes sur le site :

[parcsCanada.gc.ca/sentiers-jasper](http://parcsCanada.gc.ca/sentiers-jasper)

## CARTES

**Carte SNRC** : Athabasca Falls 83C/12

**Carte Gemtrek** : Jasper and Maligne Lake

**Carte National Geographic** : Jasper South

## PERMIS DE CAMPING

Le permis de camping dans l'arrière-pays est obligatoire pour toutes les randonnées avec coucher. Vous pouvez en obtenir un en ligne à [reservations.pc.gc.ca](http://reservations.pc.gc.ca) ou en composant le 1-877-737-3783.

# POUR VOUS RENDRE AU POINT DE DÉPART

## De Jasper : 37 km

- Prenez la promenade des Glaciers (route 93) en direction de Lake Louise.
- Aux chutes Athabasca (à 30 km au sud de Jasper), tournez à droite sur la route Wabasso (route 93A).
- Poursuivez votre route sur 1 km, puis tournez à gauche sur le chemin Geraldine, raboteux et non asphalté, et poursuivez votre route sur 6 km, 3,3 km au-delà du point de départ du sentier de la Vallée-du-Fryatt.

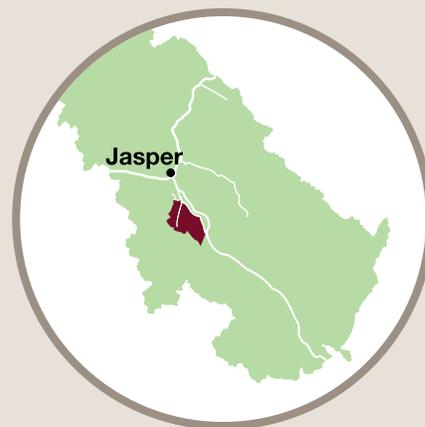
## De Banff et Lac Louise : 211 km

- Empruntez la promenade des Glaciers en direction de Jasper.
- Aux chutes Athabasca (à 30 km au sud de Jasper), tournez à gauche sur la route Wabasso (route 93A). Poursuivez votre route sur 1 km.
- Tournez à gauche sur le chemin Geraldine, raboteux et non asphalté, et poursuivez votre route sur 6 km, 3,3 km au-delà du point de départ du sentier de la Vallée-du-Fryatt.



Le chemin Geraldine est une route d'accès saisonnière qui est ouverte aux véhicules de la mi-juin à la fin septembre. Consultez le site [511.alberta.ca](http://511.alberta.ca) pour savoir si la route est ouverte.

Il s'agit d'une route de gravier accidentée. Les véhicules de bonne hauteur libre sont recommandés. Les roulettes et les autocaravanes ne sont pas autorisées.



## LACS GERALDINE

